Voyage Scolaire 2023-2024

Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 du RPI de Massilly-Lournand ont la chance de partir quelques jours sur une péniche pédagogique du 11 au 13 mars 2024. Le coût de ce voyage s'élève à un peu plus de 200 euros par élève.

Enchantée par l'idée de ce voyage, **l'Amicale des parents d'élèves** a accepté de prendre en charge la **majorité** des frais liés au déplacement, à l'hébergement et à la restauration, ainsi qu'aux activités pédagogiques prévus pour les enfants.

Il est cependant demandé aux parents **une petite contribution** en fonction du nombre de jours sur place.

Soit :
Élèves de CE1 et CE2 : 20 euros par enfant
Élèves de CM1 et CM2 : 30 euros par enfant

Le paiement doit être effectué avant le 16 février 2024. Pour cela, il est possible de :

- Faire un chèque au montant global, à l'ordre de l'Amicale laïque des parents d'élèves de Massilly-Lournand-Flagy-Bray, en indiquant bien le nom de votre / vos enfant(s) au crayon derrière le chèque. Ce chèque sera à remettre aux maitresses de CE et de CM.

- Faire un virement direct au montant global, directement sur le compte de l'Amicale. Il faudra bien noter comme motif le nom de votre / vos enfant(s).

Intitulé du compte		ASSOC. AMICALE LAIQUE DES PARENTS D'ELEVES ECOLE PUBLIQUE 71250 MASSILLY	
Domiciliation			
Code banque	**Code guichet**	**Numéro de compte**	**Clé RIB**
17806	00700	04189514153	60
IBAN		FR76 1780 6007 0004 1895 1415 360	
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT		AGRIFRPP878	